



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Notre engagement, votre sécurité !

Les policiers invitent les citoyens à la vigilance et leur recommandent de suivre ces quelques règles de prévention pour les vols dans véhicules :

- Verrouillez les portières et le coffre arrière du véhicule.
- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé.
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance.
- Ne laissez aucun objet de valeur visible dans le véhicule.
- Rangez les colis, sac à main, fourre-tout à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, cartes de crédit ou votre portefeuille.
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur).
- Éteignez la fonction Bluetooth et Wi-Fi de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Pour les introductions par effraction;

- Bien verrouiller votre résidence ainsi que les garages ou remises.
- Bien éclairer l'extérieur de votre résidence.
- Posséder des détecteurs de mouvement.
- Si possible, faire installer un système d'alarme.
- Buriner les objets de valeur et/ou noter les numéros de série.
- Informez un voisin ou un ami de votre départ et demandez-lui de cueillir le courrier et les journaux.
- Invitez un voisin à garer sa voiture dans votre entrée ou face à la maison. Informez-le de votre date de retour et de la façon de vous joindre en cas d'urgence.
- Évitez de garder d'importantes sommes d'argent à la maison et rangez vos bijoux dans des endroits inhabituels.

Pour connaître d'autres conseils afin de protéger vos biens, consultez notre site Web.

- 30 -

Service des relations avec la communauté
Poste de la MRC de Drummond
Sûreté du Québec
819-478-2575